

Procès verbal de l'Assemblée générale de l'association Gciné 21 novembre 2023

La Présidente, Aurélia Bachelet-Caton, ouvre la séance en remerciant chaleureusement les personnes présentes d'assister à cette troisième Assemblée Générale. Elle remercie plus particulièrement Mme Catherine Pacoret (Conseillère régionale), l'association France Bénévolat (représentée par sa Présidente Marie-Liesse Basset), le Mikado (représenté par Xavier Depraz, Responsable cinéma), l'Auditorium de Seynod (représenté par Cécile Nhoybouakong, Chargée de programmation et développement cinéma) et la mairie déléguée de Seynod pour l'accueil ce soir dans ses locaux. La présidente excuse Mme Myriam LHUILLIER, Vice-Présidente et Conseillère départementale du canton d'Annecy, Fabien Géry, adjoint à la culture à la Ville d'Annecy et M. Bruno, directeur de l'association AATES.

Nombre de personnes présentes : 24 (dont 3 procurations)

Cette assemblée générale s'est déroulée en deux parties : une assemblée générale extraordinaire qui a proposé une modification des statuts de l'association, puis une assemblée générale ordinaire, qui a permis de présenter le rapport moral, le bilan d'activités 2022-2023, puis de procéder au vote des membres du Conseil d'Administration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- 1. Approbation des statuts modifiés
- Modification de l'Article 16 Indemnités. Voir l'annexe "Statuts de l'association".

La résolution est approuvée à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs)

- 2. Approbation du règlement intérieur modifié
- Modification de l'Article 4 Le conseil d'administration. Voir l'annexe "Règlement intérieur de l'association".

La résolution est approuvée à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs)

L'assemblée générale extraordinaire s'achève ici.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La présidente rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- 1) Rapport moral
- 2) Bilan et prévisions d'activités
- 3) Bilan financier 2023 et prévisions budgétaires 2024
- 4) Élection des membres du Conseil d'Administration

- 5) Élection d'un.e contrôleur.euse des comptes bénévole
- 6) Montant des cotisations pour l'exercice 2023-2024
- 7) Vote des résolutions

1) Rapport moral

Il est lu par la présidente. Il est disponible sur le site de l'association. Voir l'annexe "Rapport moral".

2) Bilan et prévisions d'activités

La présidente remercie chaleureusement les financeurs, les structures adhérentes, les acteurs.ices du territoire qui nous accompagnent dans nos actions. Certaines structures n'apparaissent pas (encore) car les liens ne sont pas encore formalisés (Pixpocket, Sun'Alpes, BD Fugue). Néanmoins, de nombreuses attentions sont portées envers Gciné, nous le savons et saurons les cultiver.

La présentation du bilan de l'année 2023 et l'annonce des projets 2024 est faite alternativement par la présidente Aurélia Bachelet-Caton, les Vice-Présidentes Aline Guyard Lasne et Sandra Raulet, la secrétaire Johanne Durand, les membres du Conseil d'Administration Robin Mary et Aurore Fossard. Voir l'annexe « Bilan d'activités 2023 et prévisions 2024 ».

Note sur le Projets O'Haras (filmer les travaux des Haras avant la construction de la Cité internationale de l'image animée) : David Liegeois (adhérent Gciné et membre du Caméra Club d'Annecy) propose de reprendre ce projet en partenariat avec les 2 associations. Géraldine Baché (Responsable Éducation aux images chez CITIA) propose de solliciter CITIA pour participer à une réflexion sur ce projet.

3) Bilan financier 2023 et prévisions budgétaires 2024

La trésorière, Valérie André, présente les comptes de l'année 2022-2023. Voir l'annexe « Bilan financier 2023 ». Les comptes sont validés et approuvés par la contrôleuse des comptes Clotilde Sarradin.

En 2022-2023, 163 personnes ont adhéré + 7 structures. A ce jour (21/11/2023), 36 personnes ont adhéré.

Aurore Fossard présente les prévisions budgétaires 2024. Voir l'annexe « Prévisions budgétaires 2024 ». Des demandes de subvention ont été déposées et sont en cours d'instruction pour 2024 : subvention de la Région, du Département, de la Mairie, du FDVA.

4) Élection des membres du Conseil d'Administration

La présidente rappelle les statuts de l'association (article 13), qui stipulent que le conseil doit être renouvelé chaque année par tiers, les membres sortants sont désignés par tirage au sort. Deux démissions ont été déposées cette année : Alexis Jean-Louis et Valérie André. Elle remercie chaleureusement l'engagement de toutes ces personnes, si utiles au développement de l'association. La présidente propose donc de ne pas procéder par tirage au sort. La proposition est approuvée à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

Sont déjà élu.e.s au CA : Aline Guyard-Lasne , Aurore Fossard de Almeida , Christine Garnier, Johanne Durand, Géraldine Baché , Cinéma le Mikado, Sandra Raulet, Maïlys Garnier, Robin Mary et Aurélia Bachelet-Caton.

En ce qui concerne les candidatures aux postes « jeunes », la présidente rappelle que l'article 13 stipule que les représentant.e.s jeunes sont renouvelables annuellement. Le vote se fait à bulletin secret, mais la présidente propose de voter à main levée la réélection de Sandra Raulet, Maïlys Garnier et Robin Mary. La proposition est acceptée à l'unanimité. Sandra Raulet, Maïlys Garnier et Robin Mary sont réélus à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

Reste donc deux postes vacants.

La présidente indique avoir reçu 2 candidatures : Sarah Pinton (candidature au poste "adulte") et Marius Mathelin (candidature au poste "jeune"). Elle demande si d'autres candidats souhaitent se présenter. En l'absence de réponse positive, la liste des candidat.e.s est close. Le vote a lieu à main levée. Sarah Pinton et Marius Mathelin sont élu.e.s à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

Les candidat.e.s élu.e.s au CA de l'association sont donc :

Aline Guyard-Lasne / Aurélia Bachelet-Caton / Aurore Fossard de Almeida / Géraldine Baché / Cinéma le Mikado / Johanne Durand / Christine Garnier / Sandra Raulet / Sarah Pinton / Marius Mathelin / Robin Mary / Maïlys Garnier

La Présidente indique que les membres du CA se réuniront à l'issue de l'AG afin de désigner les membres du Bureau.

5) Élection d'un.e contrôleur.euse des comptes bénévole

La Présidente rappelle que le ou la commissaire aux comptes a pour mission de vérifier que les règles de fonctionnement et de financement sont respectées. Dans le cas de l'association Gciné, la nomination d'un.e commissaire aux comptes professionnel.le n'est pas nécessaire compte tenu du montant de subventions publiques perçues inférieur à 153 000 €.

Il semble par contre souhaitable de désigner un.e contrôleur.euse des finances qui vérifiera annuellement la régularité des comptes (contrôle des factures, cohérence entre comptabilité et adhésions, justificatifs des frais éventuels...).

La présidente demande s'il y a un.e candidat.e dans l'assemblée. Bertrand Guyard-Lasne se présente et est élu à l'unanimité, à main levée (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

En conclusion, la Présidente remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée générale de l'association Gciné.

La Présidente remercie également les bénévoles dont le travail a permis de faire grandir l'association, ainsi que les membres élu.e.s ce soir pour leur investissement passé, et à venir. Elle remercie également celles et ceux qui ont d'ores et déjà adhéré à Gciné. Robin Mary remercie la présidente pour tout le travail accompli.

6) Montant des cotisations pour l'exercice 2023-2024

La Présidente propose de maintenir le montant des cotisations à 5€ pour les personnes physiques et à 50€ pour les personnes morales.

Elle rappelle avec subtilité que les dons sont toujours les bienvenus.

7) Vote des résolutions

Résolution n° 1 : L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral fait par la Présidente au cours de la séance et approuve celui-ci.

La résolution N°1 est adoptée à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

Résolution N° 2 : L'Assemblée Générale prend acte du bilan et des prévisions d'activités de l'Association Gciné faits au cours de la séance et les approuve.

La résolution N°2 est adoptée à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

Résolution N° 3 : L'Assemblée Générale approuve les comptes 2022-2023 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les prévisions budgétaires du budget 2023-2024.

La résolution N°3 est adoptée à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

Résolution N°4 : L'Assemblée Générale prend acte de l'élection des nouvelles et nouveaux administrateur.ice.s : Sarah Pinton et Maius Mathelin.

La résolution N°4 est adoptée à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

Résolution N° 5: Pour l'exercice 2023/2024 le montant des cotisations est conservé à 5 € pour les personnes physiques et 50 € pour les personnes morales.

La résolution N°5 est adoptée à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

Résolution N°6: Tous pouvoirs sont donnés au porteur ou à la porteuse du procès verbal de la présente Assemblée Générale Ordinaires aux fins d'effectuer les formalités de publication prévues par la loi. La résolution N°6 est adoptée à l'unanimité (21 présent.e.s et 3 pouvoirs).

En conclusion, la Présidente remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée générale de l'association Gciné. La Présidente remercie également les bénévoles dont le travail a permis de faire grandir l'association, ainsi que les membres élu.e.s ce soir pour leur investissement passé, et à venir. Elle remercie également celles et ceux qui ont d'ores et déjà adhéré à Gciné.

Un pot de l'amitié est offert à l'issue de cette réunion.

A l'issue de l'Assemblée générale, les membres du CA votent pour élire le bureau ; la constitution du bureau est donc la suivante : Aurélia Bachelet-Caton : Présidente / Aline Guyard-Lasne : Vice-Présidente / Sandra Raulet : Vice-Présidente / Johanne Durand : Secrétaire / Robin Mary : secrétaire adjoint / Christine Garnier : Trésorière

Johanne Durand, Secrétaire

Aurélia Bachelet Caton, Présidente